



Saint-Claud, le 27 mai 2026

SYNDICAT des BASSINS
Argenton Izone Son-Sonnette

Objet : Explication du suivi des écoulements de mai 2026 sur le territoire du SBAISS.

Dans le cadre de son Plan Pluriannuel (PPG), le SBAISS a prévu la mise en place de plusieurs suivis, notamment la mise en place d'un suivi des écoulements sur l'ensemble de son territoire. Cette action s'intègre dans la fiche action FA 25 du PPG : Mise en place de réseaux de suivi, quantité de l'eau (écoulements, piézométriques, limnimétriques).

L'ensemble du protocole de mise en place de ce suivi et ses objectifs vous sont fournis en pièce jointe.

Pour résumer ces éléments, le suivi est réalisé une fois par mois sur l'ensemble du territoire afin d'avoir une vision globale de l'ensemble des bassins versant. Les écoulements sont observés et catégorisés selon 5 classes à savoir : **A sec (AS), Ecoulement non visible (ENV), Ecoulement visible faible (EVF), Ecoulement visible acceptable (EVA), et Débordement (DEB)**.

Ce suivi permettra d'avoir l'évolution des niveaux d'eau sur le territoire chaque mois, mais également à l'échelle d'une année complète à la fin de la campagne de suivi (1 an soit 12 campagnes de suivis).

Ainsi, nous souhaitons vous faire parvenir l'état des écoulements du territoire du SBAISS pour le mois de mai 2026.

Observations réalisées dans le cadre du suivi de mai 2026 :

Le mois de mai 2026 présente des débits très faibles pour le territoire. Les débits observés en aval étaient de **0,7 m³/s** pour le Son-Sonnette pour un débit moyen annuel de 1,75 m³/s et de **0,322 m³/s** pour un débit moyen annuel de 1,08 m³/s sur l'Argenton.

Le bassin versant de la Lizonne :

Le linéaire principal de la Lizonne présente des « écoulements visibles faibles ». L'amont de la Lizonne présente des « écoulements non visibles ».

Le bassin versant de l'Argenton :

L'Or : La partie amont karstique des sources de l'Or présentaient des « assecs ». Seule la partie médiane et avale présentait des « écoulements visibles faibles ».

L'Argent : Le cours de l'Argent présentait des écoulements « faibles » sur l'ensemble de son linéaire, exception faite de son point le plus en amont présentant des « écoulements non visibles ». Ses affluents en amont de Champagne-Mouton présentaient des « à sec ».

L'Argenton : Les écoulements sur l'Argenton sont « faibles » sur tout son linéaire.



SYNDICAT des BASSINS

Argenton Izone Son-Sonnette

Le bassin versant du Son-Sonnette :

La Sonnette :

L'ensemble du cours principal de la Sonnette présentait des « écoulements faibles ».

Les écoulements des affluents de la Sonnette du lieu-dit « la Prévotie » présentait des « écoulements non visibles » ainsi que des « assecs ».

Les écoulements des affluents des lieux-dits de la Grande fuie et de la Petite fuie sont ensuite « acceptables » sur l'ensemble du linéaire principal.

Le ruisseau de Parzac était en « assecs » sur l'ensemble de son linéaire.

Le ruisseau de Chassiecq était en « écoulements faibles » sur tout son linéaire.

Le Son :

L'amont du Son présentait des « écoulements non visibles » et « faibles ». Certains des affluents de têtes de bassins versants étaient en assecs. Seule la partie aval du Son présentait des « écoulements acceptables », avant sa confluence avec la Sonnette.

L'affluent principal du Son : Le Courbary ; présentait des « écoulements non visibles » sur sa partie amont puis des « écoulement faibles » sur la partie avale de son linéaire.

Le Son-Sonnette :

Le Son-Sonnette présente des « écoulements faibles » sur l'ensemble de son linéaire.

Tiarde et Ruisseau des Bourgons :

La Tiarde présentait des « écoulements faibles » sur l'ensemble de son linéaire, sauf sur sa partie la plus en amont qui était en « écoulements non visibles ».

Pour le Ruisseau des Bourgons, les écoulements étaient « non visibles » sur la partie amont, et « en assecs » sur la partie médiane et aval.

En vous en souhaitant bonne réception,

Très cordialement,